



Affichage au C.C.A.S.	<b>11 12 2024</b>
Mise en ligne sur <a href="http://www.trouville.fr">www.trouville.fr</a>	<b>11 12 2024</b>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER  
Séance du mercredi 4 décembre 2024  
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 4 décembre à 15 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 29 novembre 2024 de Madame la Présidente Sylvie de GAETANO.

Conseillers en exercice : 15 - Quorum : 8 - Présents : 7 - Représenté : 1 - Absents : 7

**Etaient présents :**

Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente – Mr Stéphane SABATHIER - M. Jean Eude D'ACHON - M. Lionel BOTTIN - M. Guy De la BROUSSE – Mme Catherine VINCENT - Mme Evelyne WACOGNE

**Etait représentée :**

Mme Dominique VIGNESOULT (pouvoir à Mme Martine GUILLON)

**Etaient excusés :**

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - M. Didier QUENOUILLE - Mme Claude BARSOTTI - Mme Danielle PEGOT-CAPELLE - Mme Sophie MOITIE - M. Adrien KERSEBET-VEGEAIS - M. Pascal BULTEZ

**Secrétaire de séance :**

Mme Catherine VINCENT

<b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2024</b>
<b>2024.43 Adopté à l'unanimité</b>	Débat d'orientation budgétaire – Année 2025
<b>2024.44 Adopté à l'unanimité</b>	Décision Modificative n° 2 - Budget Principal
<b>2024.45 Adopté à l'unanimité</b>	Décision Modificative n° 2 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile
<b>2024.46 Adopté à l'unanimité</b>	Actualisation des modalités d'application du RIFSEEP
<b>2024.47 Adopté à l'unanimité</b>	Modification du montant de la participation financière du CCAS à la Prévoyance

<b>2024.48</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Fixation du tarif de la prestation de Service Aide à Domicile à compter du 1er Septembre 2024
<b>2024.49</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Actualisation des critères d'attribution des colis de Noël
<b>2024.50</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer une convention avec La Mutuelle Familiale de Normandie